

Ensemble, prenons soin de Gembloux conviviale, solidaire, intergénérationnelle et interculturelle

CONSTATS

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune conviviale : les habitant.e.s s'y côtoient, échangent, réalisent des projets communs et se soucient les uns des autres . C'est aussi une commune où chacun.e peut trouver un logement décent à prix abordable, où chacun.e se sent vraiment accueilli et où la mixité sociale et intergénérationnelle est assurée dans chaque quartier.

NOS OBJECTIFS :

- Que chacun.e prenne plaisir à vivre à Gembloux dans la convivialité, participe à la vie sociale et économique, puisse rencontrer l'autre et accéder à des loisirs de son choix, à la culture et aux sports.
- Que chacun.e trouve à Gembloux un logement de qualité adapté à son budget.
- Que quel que soit son âge, sa nationalité ou ses revenus, chacun.e puisse mener une vie conforme à la dignité, et retrouver sa dignité lorsque celle-ci est mise à mal.
- Que tous les Gembloutois et Gembloutoises bénéficient de services qui leur rendent la vie plus facile et agréable, et pour les plus âgés un maintien à domicile tant qu'ils le souhaitent.
- Que la multiculturalité des 90 nationalités qui se côtoient à Gembloux soit une richesse mieux exploitée et cultivée et que Gembloux demeure fidèle à son engagement de «Commune hospitalière».
- Que chacun.e aie un accès facilité aux soins de première ligne et de santé mentale

NOS PROPOSITIONS

- Une intervention communale qui permet au CPAS de remplir l'ensemble de ses missions et de maintenir et développer des services innovants capables de répondre aux besoins spécifiques des personnes en difficulté (action logement, service énergie, repas à domicile, transport social, aides ménagères, mais aussi insertion sociale, médiation de dette, insertion socio-professionnelle, espace communautaire, etc.).
- Au-delà de la simple aide financière, un CPAS qui développe davantage de politiques pour aider les plus démunis à sortir de leur situation difficile, retrouver leur dignité et s'insérer socialement et professionnellement dans la vie de la commune. Avec une attention spéciale pour les 18-25 ans pour les aider à se mettre en projet .
- **Création de nouvelles places de crèches** et promotion et aide des accueillantes pour offrir plus de capacités d'accueil
- Après le regroupement des maisons de repos sur le site de St-Joseph à Grand-Leez, **création de logements publics pour les aînés avec un espace communautaire sur le site de la Charmille.**
- En partenariat avec la Cité des Couteliers et l' AIS Gembloux-Fosses,

développement de nouveaux logements sociaux de qualité

- Promouvoir les **cours d'alphabétisation et autres activités collectives** pour une intégration plus rapide des personnes d'origine étrangère à Gembloux
- Une **attention particulière à l'accès de tous**, y compris les plus âgés, **aux outils numériques**, pour lutter contre la fracture numérique croissante.
- Des **lieux de rencontres, de solidarité et de convivialité** tels que l'Espace 9 et O Ketal Kawa, l'asbl terre d'avenir, etc
- Pour permettre à chacun.e de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, mettre en place ou **soutenir des initiatives citoyennes ou associatives** comme les donneries, bourses de vêtements, gratifierias (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, potagers collectifs, plate-forme de mise en commun de biens, espaces numériques partagés, etc.
- Parce que les associations ont un rôle de maillage social essentiel et font aussi "remonter" les besoins sociaux : Soutenir les associations locales sur les plans humain, financier et logistique et collaborer efficacement via la création d'une plate-forme communale des associations et via des conseils consultatifs.
- Pour que la santé physique mentale et sociale puisse être abordée de manière intégrée et globale : Faciliter, soutenir, renforcer et optimiser les services existants de soins de première ligne notamment pour renforcer leur visibilité et leur accessibilité, en concertation et collaboration entre les divers acteurs de l'aide et du soin.

Comment mettre en oeuvre ces propositions ?

5.1 GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS SOCIAUX

Le phénomène est plus répandu qu'on ne le croit : des personnes et familles, parmi les plus vulnérables ne font pas valoir tous leurs droits, en matière par exemple d'octroi des minimas sociaux et allocations diverses ou d'accès à l'éducation, la culture, la santé, le logement, l'emploi....

Ecolo fera en sorte que la Commune :

- Veille à ce que les documents administratifs et informations sur les sites web communaux soient rédigés de manière claire pour les usagers et usagères. Pour ce faire, nous associerons un panel d'usagers et d'usagères à la relecture des informations et procédures importantes.
- Nous mettrons en place des campagnes d'information sur les droits (ex. tarif social énergie, statut BIM...) et sur les relais régionaux.
- Nous développerons le réseau des écrivains publics, en collaboration avec les associations actives dans ce domaine.
- Nous travaillerons avec les associations pour permettre à l'ensemble des citoyen-ne-s de prendre en main les différents outils numériques. Nous mettrons en place des «cours » intergénérationnels ayant pour but de **réduire**

la fracture numérique.

(Le projet « *CARAVANE, le réseau qui roule* » est né d'un partenariat entre une dizaine d'institutions et associations gembloutoises en réponse à divers constats dont le manque de proximité des services et le besoin de recréer du lien. CARAVANE a pour ambition de devenir un espace mobile de création de liens. Il s'agit dans un premier temps d'un projet itinérant d'échanges au cœur des villages et des quartiers dont l'objectif est d'aller proactivement à la rencontre des citoyen·ne·s pour créer des moments de convivialité et faire connaître les services à leur disposition.)

5.2 Une meilleure inclusion des Personnes en situation de handicap

Ecolo fera en sorte que la Commune :

- Mette en place un conseil consultatif de la personne en situation de handicap.
- **Renforce le service « Handicontact »** . Ce service travaillera en concertation avec des personnes concernées et/ou des associations expertes dans le domaine et/ou le conseil consultatif.
- Développe une charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap, responsabilisant tous les mandataires locaux. La charte balisera les enjeux de : fonction consultative - sensibilisation - mobilité - insertion dans l'emploi - inclusion dans les loisirs - accueil de la petite enfance en situation de handicap - intégration scolaire - ...
- Réaménage tous ses bâtiments et infrastructures pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et consulte systématiquement le futur "Conseil consultatif" de la personne en situation de handicap
- Veille à ce que la mobilité des personnes en situation de handicap puisse être assurée sur la commune via des offres accessibles financièrement , 7j/7 y compris en soirée et le Weekend afin de faciliter l'accès aux événements socio-culturels (de type taxi social).

5.3 Gembloux acteur d'insertion socio-professionnelle

Même si la compétence "emploi" relève majoritairement du niveau régional, la commune a aussi des leviers pour soutenir l'insertion socio-professionnelle et développer des projets innovants en la matière.

Ecolo veillera à :

- Renforcer, en collaboration avec le CPAS, le recours aux articles 60 et 61, en veillant particulièrement à ce que la formation des usagers et usagères soit qualifiante et en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi à l'issue du contrat "Article 60"

- Soutenir tout projet d'accueil innovant de la petite enfance ou de halte garderie, pour permettre aux parents en recherche d'emploi de participer à des formations.
- Soutenir toutes les formes non marchandes de création d'emplois et tous les projets innovants de formation et accompagnement des personnes sans emploi, notamment grâce au projet pilote « Territoire zéro chômeur de longue durée » TZCLD "Objectif emploi à Gembloux "

5.4 Gembloux , commune multiculturelle et hospitalière

C'est dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS) que les actions en ce domaine sont menées. En concertation avec le monde associatif, les organisations syndicales et les travailleurs de terrain, Ecolo veillera à :

- Développer autant de **solidarités locales que possible**, dans les rues, les quartiers, les villages, entre jeunes parents ou pour lutter contre l'isolement.
 - Les espaces communautaires comme la cafétéria sociale Oh Ketal Kawa, le chalet Terre d'avenir et l'Espace 9 sur le site de la Charmille seront maintenus et soutenus par la commune.
 - Dans les villages, la commune mettra en place une "centrale" des solidarités locales, permettant aux personnes isolées et dans le besoin d'être mise en contact avec des voisins
- Gembloux commune commerce équitable
- Poursuivre la mise en œuvre la déclaration «**Gembloux Commune hospitalière**», au travers d'actions réfléchies avec l'ensemble des partenaires et associations pour améliorer l'accueil des personnes migrantes quel que soit leur statut, notamment en
 - Sensibilisant les Gembloutois.e.s à leur situation, dans les écoles et au travers de manifestations culturelles notamment
 - Soutenant les initiatives d'hospitalité au niveau local
 - Veillant à l'intégration des jeunes Mineurs Etrangers du Centre El Paso
 - Respectant et valorisant la **diversité culturelle et la multiculturalité vécue comme une richesse** , notamment au travers d'actions du Plan de Cohésion Sociale:
 - o En sensibilisant les jeunes dans les écoles
 - o En favorisant toutes les occasions de rencontres et d'échanges entre habitants d'origines diverses
 - o En formant du personnel communal à la diversité culturelle
 - Soutenant en termes de santé mentale , en partenariat avec des associations spécialisées, les personnes dont le parcours migratoire a été source de traumatismes (guerre, errance, perte de proches, isolement, violences physiques et psychologiques...)
 - Veillant à ce que les personnes vieillissantes d'origine étrangère puissent trouver une place respectueuse de leur culture dans les maison de repos du CPAS

- Soutenir les associations actives dans le domaine des droits humains, de la coopération au développement et de la consommation équitable et favoriser les achats équitables par la commune elle-même.
- Proposer la relance d'une «**Commission communale de solidarité internationale**»
- Permettre un accueil “encadré” des gens du voyage.

Les gens du voyage méritent le respect mais doivent aussi respecter leur lieu d'accueil. En concertation avec les agriculteurs, les riverains, le service de médiation des gens du voyage de Wallonie, la commune définira les zones d'accueil potentielles, un protocole strict d'accueil, une juste rémunération/dédommagement des agriculteurs ou propriétaires ainsi qu'une juste participation des gens du voyage.

5.5 Les jeunes et les enfants sont notre avenir

Une commune amie des enfants et des jeunes favorise l'émancipation et l'autonomie des adultes de demain, à un âge où les inégalités sociales s'avèrent déjà déterminantes. Il ne suffit donc pas d'assurer le droit à l'éducation ou aux loisirs, mais aussi les droits à un niveau de vie suffisant, à la santé, à l'expression et à la participation sociale.

Au niveau local, cela passe notamment par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu en proximité, des rues et des places adaptées à une mobilité douce, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête par exemple par la mise à disposition de salles adaptées pour organiser des soirées, etc.

Ecolo veut une commune amie des enfants et des jeunes, qui veille au bien-être de chacun·e dès le plus jeune âge, qui permet aux petit·e·s et grand·e·s, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique, de grandir et de se développer.

Ecolo veut une commune où, dès le plus jeune âge, une attention est accordée pour qu'enfants et jeunes atteints de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès aux espaces adaptés et aux activités.

Les enfants sont des citoyens à part entière et ils ont le droit de participer à la vie publique. La commune se doit de les écouter et reconnaître leur apport. En ce sens le conseil des enfants est un très bel outil.

Et puis, au final, une commune où il fait bon vivre “à hauteur d'enfant” sera une commune agréable pour toutes les générations.

- La Ville doit continuer à investir pour des bâtiments scolaires de qualité, agréables et bien isolés (énergie et son). Une attention particulière doit se poursuivre pour des sanitaires exemplaires. Les

directions et enseignants doivent être régulièrement consultés et interrogés sur les besoins d'amélioration des bâtiments.

- La Ville participe au projet de "Green Deal, cantines durables" et veut partager son travail pour une alimentation saine et de qualité, qui privilégie les circuits courts, les aliments issus de culture bio ou raisonnée, et une assiette rééquilibrée. Il est important que le coût de ces repas sains et de qualité puisse rester accessible à tous les enfants.
- L'importance de la nature et d'un environnement aéré et vert est gage de bon développement. Ecolo soutiendra
 - l'installation de projets favorable à l'accueil de la nature et de son observation (potagers, hôtels à insectes, arbres et arbustes...)
 - les projets d'"école du dehors" et d'apprentissage par l'expérience concrète de la nature ;
 - la verdurisation des cours de récré.
- Ecolo appuiera les projets de rues scolaires en partenariat avec les équipes éducatives et les associations de parents, en soignant les abords des écoles, et en organisant du ramassage scolaire alternatif , etc
- Ecolo sera soutenant des équipes éducatives dans leurs demandes d'appuis face aux réalités de terrain (diversité culturelle, intégration des différences, ...)
- Ecolo encouragera et accompagnera les écoles communales à être inclusives pour les élèves en situation de handicap afin de respecter la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

● Une école toujours plus ouverte sur le village

- Ecolo appuiera l'accessibilité aux infrastructures scolaires en dehors du temps scolaire, en reconnaissant les difficultés engendrées pour les équipes éducatives et en les discutant mais en voulant procéder d'une bonne utilisation des lieux publics.
 - en favorisant la venue d'acteurs culturels dans les murs.
 - en encadrant la mise à disposition de certaines salles ou cours de récréation des écoles pour des activités hors temps scolaire (brocante dans la cour, repas d'associations dans le réfectoire, etc.)

5.5.2 Un Accueil plus large de la petite enfance

Ecolo veut permettre l'accès de tous les enfants à un milieu d'accueil de qualité. Pour les enfants qui fréquentent une crèche ou un autre milieu d'accueil collectif, la qualité de l'accueil est fondamentale pour le développement du lien d'attachement, leur socialisation, la construction de

leur identité, etc. Il faut donc **des places d'accueil et de qualité en nombre suffisant**. Outre le développement de crèches publiques ou de structures subsidiées par les pouvoirs publics où les tarifs sont fixés en fonction du revenu des parents, la commune doit jouer un rôle actif pour développer des partenariats, rendre attractive l'installation d'accueillant·e·s, soutenir leur formation, etc. Pour ce faire, Ecolo :

- Soutiendra la **création de nouvelles places de crèches et le développement de nouveaux lieux d'accueil** en octroyant une prime à l'installation aux accueillant·e·s. De la même manière, nous soutiendrons les accueillant·e·s en leur octroyant tous les deux ans une prime à la continuité de leur activité suffisamment attractive
- Facilitera dans les milieux d'accueil, l'accueil des enfants en situation de handicap ou avec une maladie chronique en intégration avec les autres enfants. Les parents en situation de handicap seront également les bienvenus. Nous proposerons des formations en langue des signes pour bébés.
- Encouragera les milieux d'accueil à s'ouvrir vers l'extérieur : vers le quartier, mais aussi vers des acteurs culturels dans le cadre de dispositifs d'éveil culturel.
- Fera de l'accompagnement à la parentalité une priorité, en soutenant les dispositifs développés par les associations, en mettant celles-ci en réseau et en les visibilisant auprès des familles, y compris les familles éloignées des milieux d'accueil. Les familles monoparentales feront l'objet d'une attention toute particulière vu leur vulnérabilité.
- Encouragera les projets intergénérationnels, bénéfiques tant pour les personnes seniors et pour les petit·e·s.

5.5.3. Un Accueil extra-scolaire diversifié et créatif

Ecolo veut encore renforcer et soutenir l'accueil extra-scolaire.

- Aujourd'hui, l'offre d'activités est grande pour les plus jeunes, mais un manque reste prégnant pour les 12-15 et les 15-18. Il y a lieu d'avoir une réflexion pour et avec ces tranches d'âge. Nous veillerons également à permettre l'intégration des enfants à besoins spécifiques en s'appuyant sur l'expertise des associations spécialisées.
- Toutes les initiatives de mutualisation des infrastructures entre les écoles, les clubs de sport, les locaux communaux. ou l'académie seront encouragées

5.5.4. Une participation des jeunes à la vie communale

Ecolo propose la création d'un **Conseil communal des jeunes**, pour qu'ils et elles puissent participer pleinement à la vie de la commune, donner leur avis et leurs idées. Nous veillerons à ce que ces Conseils soient accessibles aux jeunes en situation de handicap, en facilitant la sollicitation d'aménagements

raisonnables (accessibilité PMR, boucles à induction, etc.)

Le subside jeunes sera renforcé et sera encore mieux promu auprès des jeunes pour des projets collectifs.

5.5.5 Gembloux Ville Amie des Aîné(e)s

Une ville conviviale et solidaire est une ville particulièrement attentive aussi aux besoins et aux désirs des citoyen·ne·s plus âgé.e.s. Plus de 15% des Gembloutois.e.s ont plus de 65 ans ! Avec l'âge, le cadre de vie affective (la vie familiale, la vie de proximité, le quartier et la convivialité) prend encore plus d'importance. La mobilité devient souvent plus difficile, non seulement en termes d'accessibilité, mais également parce que la volonté de se déplacer dépend fortement d'un sentiment de sécurité physique. Or, le sentiment d'insécurité va souvent en s'accroissant avec l'âge, particulièrement chez les femmes. Qui plus est, de même que les plus jeunes, les aîné·e·s sont particulièrement vulnérables aux dérèglements climatiques.

Les aîné·e·s ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge ni en termes d'autonomie ou encore d'expériences de vie. La dimension interculturelle du vieillissement mérite également une attention importante. Veillons à développer des politiques différenciées, notamment entre les aîné·e·s actifs et actives, celles ou ceux en perte d'autonomie et celles ou ceux totalement dépendant·e·s. Développons une vision positive des seniors et considérons-les comme membres d'une société qui peuvent contribuer à sa prospérité! Par ailleurs, certains aînés, encore fortement actifs, ont le souhait de davantage participer à la vie sociale, associative, sportive et/ou politique de leur commune. Faisons de Gembloux, une commune partenaire et amie des aînés, à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies.

En collaboration avec les autres instances publiques et le secteur privé, la commune doit donc amplifier l'offre de service de première ligne d'aide et de soins et contribuer à la satisfaction des besoins des aîné·e·s en matières de prestations de service, de transports publics, de logement et d'urbanisation, de soins de santé, de formation, d'emploi et de participation citoyenne et de participation aux multiples activités communales.

Pour permettre aux aîné·e·s de rester chez eux ou chez elles, Ecolo

- Développera une politique d'accompagnement au domicile et de services qui facilitent la vie : repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc.
- Soutiendra la collaboration et la concertation entre les services communaux et du CPAS dédiés aux aîné·e·s et les différents services de soins à domicile pour développer et coordonner l'accompagnement à domicile.
- Créera une plate-forme du soutien à domicile pour faire dialoguer l'ensemble

des acteurs du soutien à domicile présents dans la commune, renforcer les collaborations et identifier des enjeux transversaux.

- Soutiendra les **initiatives alternatives aux institutions de soins résidentielles** telles que les habitats groupés et/ou solidaires ainsi que les logements intergénérationnels et les co-locations, notamment en **assouplissant les règles urbanistiques** et en sensibilisant les services à cet enjeu
- Attachera une attention particulière aux aîné·e·s précaires et/ou isolé·e·s afin d'être attentifs à leurs besoins. Nous mettrons en place un dispositif d'appels téléphoniques avec des travailleurs sociaux de la commune appuyés par des bénévoles formés pour assurer un lien avec les personnes isolées dans chaque village et quartier afin de pouvoir identifier et répondre à des éventuels besoins.

Pour faciliter la mobilité des aîné·e·s, des aménagements appropriés

- Dans le cadre du Plan de Mobilité, nous accorderons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les aîné·e·s : des **trottoirs** sécurisés, sans aspérités, sans encombrement ni stationnement sauvage ou bordures trop élevées, et des **passages pour piéton·ne·s** sans danger avec des phases plus longues pour le passage aux feux.
- Les aménagements urbains intégreront plus de **bancs**, de **toilettes publiques**, de **rampes** le long des escaliers ou des pentes raides, de **zones de repos** ou d'équipements sportifs spécifiques facilitant des relations conviviales. L'**éclairage public** sera aussi repensé.
- Le service de transport social du CPAS sera renforcé, pour ne plus être limité aux transports "médicaux"
- Au sein des Maisons de repos du CPAS, l'expérience de la Freddycyclette (triporteur électrique conduit par des bénévoles) sera élargie, afin de permettre à un plus grand nombre de résidents de quitter leur lieu de vie et redécouvrir les alentours, leur village, la nature,
- Les activités pour les aîné.e.s déjà proposées par la Commission Consultative des Aînés (visites, rencontres, conférences, excursions, ...) seront encouragées et multipliées.

Faciliter la participation citoyenne des aîné·e·s et la mise en valeur des leurs expériences

- Ecolo sera particulièrement attentif à la **précarité numérique de nombreuses personnes âgées et multipliera les actions de formation mais aussi d'aide au quotidien en la matière**, en lien avec les partenaires associatifs, tels que le Groupe Alfa, la CEDEG,
- Ecolo veillera à ce que les aînés puissent rester actifs dans la commune aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Nous centralisons les offres et les demandes de bénévolat dans les associations et services et favoriserons la formation des aînés à ces volontariats.

- La Commission Consultative des Aînés fut très active ces dernières années, Ecolo renforcera ses divers rôles
 - finaliser et maintenir la reconnaissance de “Ville Amie des Aînés”
 - d’expression des besoins des aînés dans leur vie quotidienne
 - d’offrir aux aînés des lieux de rencontre conviviaux (goûters, soirées, café papote,)
 - d’offrir des occasions de formation pour mieux faire face aux questions quotidiennes (se déplacer, faire du sport, manger sain, améliorer son logement, le partager, prévoir sa succession, rester autonome,)
 - d’offrir des divertissements et autres activités culturelles

Créer des maisons de repos et de soins du 21^e siècle

Le CPAS offre aux Gembloutois.e.s des Résidences de qualité, avec un encadrement supérieur aux normes de la Région. A Grand-Leez, le site de St-Joseph s’apprête à accueillir également les résidents de La Charmille, sur un site unique. Ecolo souhaite que les efforts entrepris depuis plusieurs années soient poursuivis, pour **faire de cette résidence un lieu modèle et ouvert sur le monde:**

- où tous les aîné.e.s qui ne peuvent plus vivre seul.e.s puissent être accueillis sans discrimination, quels que soient leurs revenus,
- où chaque résident.e est respecté dans ses valeurs, ses options de vie, des désirs alimentaires, ses besoins
- où la vie sociale est riche, faite de rencontres, d’activités ludiques et culturelles et philosophiques,
- où chaque résident puisse pleinement “vivre” , mais aussi mourir dignement, avec des soins et un encadrement appropriés
- où l’humanité des relations est et reste la valeur première jusqu’au dernier jour

Pour ce faire, Ecolo :

- soutiendra la multiplication des chambres à un seul lit et des chambres pour couples :
- Veillera à :
 - définir pour chaque résident un projet de vie personnel
 - offrir aux résident·e·s un rythme de vie normal. Manger, voire même aller dormir à 17h n'est pas acceptable.
 - offrir une alimentation diversifiée, saine et locale et de saison dans une formule “buffet” pour répondre autant que possible aux attentes alimentaires (végétarisme, allergies...).
 - multiplier les contacts et les activités intergénérationnels, ainsi que la participation aux autres activités pour aînés de la Commune (notamment la participation à l’Espace 9)
 - multiplier l’intervention de bénévoles dans les animations proposées, telles que le projet de Freddy Cyclette

Et le site de la Charmille ?

Après la fusion effective des Maisons de repos , Ecolo veillera à maintenir la **vocation communautaire publique du site de la Charmille, pour y développer un projet innovant, participatif et solidaire** donnant priorité à l'accueil des personnes âgées dans le centre ville, et combinant :

- espace communautaire du type Espace 9
- accueil de jour pour personnes désorientées (dans la mesure des besoins)
- logements pour personnes âgées
- logements pour étudiants et jeunes
- solidarité intergénérationnelle
- participation des résidents à l'entretien, la gestion et la vie du site
- jardin collectif y compris jardin potager